

Rubrique 1	Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise	
1.1	Identificateur de produit	
	Nom commercial	Biosol
	Synonyme	
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées	
	Utilisation	Engrais
	Utilisations déconseillées	Autres utilisation
1.3	Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité	
	Fabricateur	Sandoz GmbH
	Adresse	Biochemiestrasse 10 6250 Kundl/Tirol
	Fournisseur	Andermatt Biocontrol Suisse AG
	Adresse	Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil, Suisse
	Téléphone	+41 (0)62 917 5005
	E-mail	sales@biocontrol.ch
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Téléphone	145 (Tox Info Suisse)
Rubrique 2	Identification des dangers	
2.1	Classification de la substance ou de la préparation	Selon le règlement CLP (EC) No 1272/2008, la composition n'est pas dangereuse.
2.2	Éléments d'étiquetage	EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
2.3	Autres dangers	La préparation ne contient pas de substances vPvB (very persistant, very bioaccumulative) ou PBT (persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006
Rubrique 3	Composition/informations sur les composants	
3.1	Substances	
		Ce produit est une préparation
3.2	Préparations	
		Mycel sec
		Pas d'ingrédients dangereux selon règlement CLP (EC) No 1272/2008
	Azote totale	N = 6 %
	Phosphate	P2O5 = 0.5 %
	Potassium	K2O = 0.3%
	Matière organique	OS/MO = 85%
Rubrique 4	Premiers secours	
4.1	Description des premiers secours	
	Remarques générales	Aucune mesure particulière nécessaire. Consulter un médecin en cas de trouble persistant.
	Après inhalation	Eloigner la personne de la source de danger. Eviter d'autre exposition.
	Après contact avec la peau	Laver immédiatement à l'eau tiède et au savon.

Après contact avec les yeux Retirer les lentilles de contact. Bien rincer les yeux avec de l'eau.
Se rendre rapidement à l'hôpital ou contacter un professionnel.
Après ingestion Se rincer la bouche à l'eau et boire beaucoup. Consulter un
médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: CO₂, poudre d'extinction, mousse, eau pulvérisé, sable

Moyens d'extinction
inappropriés: Aucun connu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Aucun connu

5.3 Conseils aux pompiers

Appareils respiratoires autonomes et vêtements de protection

Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter tout contact avec la peau, les yeux, les vêtements et éviter
d'inhaler.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la contamination des eaux de surface et des eaux
souterraines ainsi que du sol.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir à l'aide d'un produit absorbant pour liquide (par ex. liant
universel, sable, Kieselgur, sciure) et éliminer conformément à la
rubrique 13.

Bien rincer le reste avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8 et 13

Rubrique 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène générales

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans le récipient original bien fermé, au sec, dans un
lieu frais, sans gel et bien aéré.

Prendre des mesures contre la charge électrostatique.

Eviter la formation de poussière.

Température de stockage : max. 70°C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Engrais

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des
substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de
travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage	Lunettes de protection (EN 166)
Protection de la peau	Gant de protection (EN 374/EN388)
Protection respiratoire	Masque FFP3 (EN149) ou demi-masque (EN140)
Risques thermiques	Pas nécessaire
Autres	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Laver les mains et le visage à l'eau et au savon après le travail.

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	Matière solide amorphe (granulat)
Couleur	Jaune-brun
Odeur	Odeur caractéristique
Seuil olfactif	Non déterminé
Valeur du pH	3 – 5 (concentration: 100 g/l, température: 20°C)
Point d'ébullition	Non déterminé
Point de congélation	Non déterminé
Point d'inflammation	Non déterminé
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité	Auto-inflammabilité: 400°C
Limite inférieure et supérieure d'explosibilité	Non déterminé
Pression de vapeur (20 °C)	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité	750 kg/m ³
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	Non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non déterminé
Température d'auto-allumage	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité	Non déterminé
Propriétés explosives	Non déterminé
Propriétés comburantes	Non déterminé

9.2 Autres informations

Aucune

Rubrique 10 Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de données disponibles

10.2 Stabilité chimique

Pas de données disponibles

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue

10.4 Conditions à éviter

Température au-dessus de 70°C

10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

10.6 Produits de décomposition dangereux

Un incendie peut provoquer la formation de vapeurs/gaz dangereux comme carbonmonoxide, sulfurdioxid, NO_x et CO₂.

Rubrique 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aigue	Pas de données disponibles
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Pas de données disponibles
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Pas de données disponibles
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Pas de données disponibles
Mutagénicité sur les cellules germinales	Pas de données disponibles
Cancérogénicité	Pas de données disponibles
Toxicité pour la reproduction	Pas de données disponibles
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Pas de données disponibles
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Pas de données disponibles

Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Le produit est un engrais est ne pose pas de problème pour l'environnement s'il est utilisé conformément au mode d'emploi

Toxicité aiguë (courte durée)

Poissons	Pas de données disponibles
Crustacés	Pas de données disponibles
Algues/plantes aquatiques	Pas de données disponibles
Autres organismes	Pas de données disponibles

Toxicité chronique (longue durée)

Poissons	Pas de données disponibles
Crustacés	Pas de données disponibles
Algues/plantes aquatiques	Pas de données disponibles
Autres organismes	Pas de données disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas de substances vPvB ou PBT.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun

12.7 Autres informations

Aucune

Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Elimination de Produit/
Emballage Eliminer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Code/marquage des déchets conforme à OMoD	Aucun
Information important pour le traitement des déchets	Aucune
Information important pour le traitement d'eau sale	Aucune
Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucune

Rubrique 14 Informations relatives au transport

Transport routier/ferroviaire	Pas limité
Transport maritime	Pas limité
Transport aérien	Pas limité

Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucun

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage au terme de la directive CE.

Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini ci-dessus et ne valent pas s'il est mélangé à d'autres substances. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ne représentent pas de garantie.

i Révision

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Date

02. nov. 2022